



LIGNES DIRECTRICES DES MISES EN CANDIDATURE POUR 2025

ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE : 30 mai 2025 | 17 h (HNP)

Comment faire une mise en candidature

Toutes les mises en candidature doivent être soumises à l'aide du [portail de mise en candidature du Prix D^r Rogers](#), qui sera en fonction en février 2025.

Pour démarrer la candidature, il faut fournir les coordonnées actuelles du candidat et du proposant. Un mot de passe permettant d'établir une connexion sécurisée sera envoyé par courriel au candidat et au proposant, pour qu'ils puissent accéder aux documents relatifs à la mise en candidature et les remplir.

Processus d'une mise en candidature

En collaboration avec le candidat, le proposant décrira les contributions importantes du candidat en matière d'avancement de la santé, de la médecine et de la guérison au Canada. Il faudra fournir des documents justificatifs, comme le curriculum vitæ du candidat et des lettres d'appui confidentielles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la liste de vérification ci-jointe, qui décrit les documents requis.

Il n'est pas nécessaire de remplir les sections du formulaire en ligne dans l'ordre présenté ou en une seule séance. Il est possible de les remplir dans l'ordre souhaité et de sauvegarder les progrès du formulaire. Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez copier et coller du contenu à partir de documents texte. (Veuillez ne pas fournir de liens menant à un site Web, car ils ne seront pas examinés par le jury.)

Les candidatures seront valables pour deux cycles du Prix (p. ex., une mise en candidature présentée en 2025 sera automatiquement renouvelée par la gestionnaire du programme pour l'édition 2027 du Prix D^r Rogers). Le candidat et le proposant conserveront l'accès au dossier, afin de modifier et mettre à jour les documents de candidature déjà fournis. Ils pourront aussi retirer la candidature.

Les mises en candidature qui ont été présentées entre 2017 et 2023 peuvent être renouvelées, en communiquant avec la gestionnaire du programme.

Tous les documents de mise en candidature, y compris les lettres d'appui, doivent être reçus au plus tard **le vendredi 30 mai 2025 | 17 h 00 HNP**. Il s'agit d'une date limite stricte et les soumissions présentées par la suite seront considérées comme incomplètes. (Par contre, ces soumissions seront disponibles pour renouvellement et mise à jour au cours du cycle suivant du Prix.)

Les renseignements recueillis dans le dossier de mise en candidature sont confidentiels et conservés de façon sécuritaire, comme le décrit [l'énoncé de](#)

[confidentialité du Prix Dr Rogers](#). Ils ne sont pas divulgués à des particuliers ou à des organisations externes qui ne sont pas associés à l'attribution du prix.

Évaluation

Les candidats sont évalués à partir de leur dossier de mise en candidature, selon un processus rigoureux qui garantit que les évaluations individuelles s'effectuent sous le sceau de l'intégrité, de l'uniformité et de la confidentialité.

Les dossiers de mise en candidature sont tout d'abord évalués par le Comité du Prix Dr Rogers, qui comprend les membres et les administrateurs de la Fondation commémorative Lotte et John Hecht et de son Comité consultatif médical.

Le Comité du Prix évalue les candidatures et leur attribue une note, afin de dresser une liste restreinte de dix à douze personnes. Cette liste est ensuite transmise au [jury du Prix Dr Rogers](#), qui détermine le lauréat et lui attribuera le prix en argent.

Le jury a la possibilité d'ajouter des candidats méritants à la liste restreinte à partir de la liste complète des candidats. Il peut aussi choisir de partager le prix entre deux candidats.

Le jury et le Comité des Prix utilisent les mêmes critères, système d'attribution de points et système de classement.

Les candidats présélectionnés devront accepter qu'un organisme réputé effectue une vérification des références.

Conditions

- Le prix a une valeur de 300 000 dollars canadiens (\$ CA). En cas d'égalité entre deux candidats, le prix peut être partagé.
- Le candidat doit être un particulier (et non pas un groupe) dont les travaux ont été menés au Canada. Le prix peut être décerné à un citoyen de n'importe quel pays, sans restrictions quant au sexe, à l'ethnicité, à la religion, aux croyances ou à la nationalité.
- Le prix ne sera pas décerné à titre posthume.
- Le Prix Dr Rogers ne publie pas la liste des candidats présélectionnés. Toutefois, un candidat peut diffuser et publiciser sa mise en candidature à sa discrétion.
- Les membres et les administrateurs de la Fondation commémorative Lotte et John Hecht ne sont pas admissibles.
- La décision des jurés est sans appel.

Les mises en candidature doivent être complétées et reçues au plus tard le vendredi 30 mai 2025, à 17 h, heure normale du Pacifique.

Veillez noter qu'il s'agit d'une date d'échéance stricte.

Les mises en candidature reçues après la date limite seront prises en considération pour le cycle suivant du Prix D^r Rogers.

LISTE DE VÉRIFICATION D'UN DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Documents à présenter avec la candidature

Déclaration du candidat

Doit être imprimée et signée par le candidat, pour indiquer son accord à participer au concours du Prix D^r Rogers.

Formulaire de mise en candidature

Résumés (*longueur maximale de 250 mots*) et renseignements supplémentaires (*facultatifs – longueur maximale de 500 mots*) décrivant comment le candidat satisfait aux critères suivants :

- Présenter l'impact des travaux du candidat sur l'avancement ou la pratique des soins de santé.
- Démontrer un engagement envers la pratique ou la recherche en vue de l'avancement de la santé, de la médecine et de la guérison.
- Avoir assumé un rôle catalyseur dans l'avancement de la santé, de la médecine et de la guérison.
- Avoir apporté des contributions importantes au domaine des soins de santé.
- Avoir exercé une influence positive manifeste auprès de ses collègues et de sa clientèle.
- Avoir fait montre de vision, de leadership et d'intégrité.
- Avoir des antécédents de collaboration au sein de plusieurs disciplines et philosophies de guérison.

Lettres d'appui confidentielles (3)

Le jury du Prix D^r Rogers tient à souligner l'importance de ces lettres, car elles représentent la possibilité de décrire le candidat et l'ensemble de ses travaux, selon l'optique de ses collègues.

Inscrivez le nom des trois personnes qui soumettront des lettres d'appui signées sur le formulaire de mise en candidature.

Ces lettres doivent être envoyées directement par leurs signataires (et non pas par le proposant ou le candidat) et peuvent être soit postées, soit envoyées par courriel en format PDF.

Prix D^r Rogers
A/s de la Fondation commémorative Lotte et John Hecht
325, rue Howe, bureau 502
Vancouver (C.-B.) V6C 1Z7

coordinator@drrogersprize.org

Veillez noter que les originaux des lettres envoyées par courriel peuvent être demandés ultérieurement et subiront un processus de vérification de leur authenticité.

Curriculum vitæ

CV actuel téléversé sous forme de document PDF

Supplément d'information

▪ Document (facultatif)

Un seul document en format PDF de cinq pages peut être téléversé (maximum 10 Mo). [Veillez noter que seules les cinq premières pages de cette soumission seront fournies au jury.](#)

▪ Vidéo (facultatif)

Un lien menant à une vidéo d'une durée inférieure à 5 minutes présentant le travail du candidat peut être soumis.

[Si la vidéo est protégée, veuillez indiquer le mot de passe. Veuillez également limiter les liens aux vidéos uniquement. Les liens menant à un site Web ne seront pas fournis au jury.](#)